
U d'/of OTTAWA
39003002240785



JEAN DE SCHELANDRE.

Tiré à cent exemplaires.

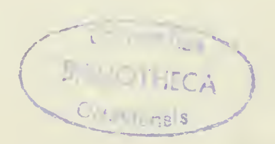
JEAN DE SCHELANDRE

PAR

CHARLES ASSELINEAU.

PARIS.
IMPRIMÉ PAR E. THUNOT ET Ce,
RUE RACINE, 26.

1854.





Un jour, en feuilletant le dossier des papiers de Colletet, à la bibliothèque du Louvre, je rencontrai parmi les notes des rédacteurs de l'édition projetée de 1730, le sonnet suivant inscrit sous l'étiquette de Schelandre :

J'estime Bartas et Ronsard :
Toute censure m'est suspecte,
Quelque raison que l'on m'objecte,
De celui qui fait bande à part.

C'est fort bien d'enrichir son art,
Pourvu que trop on ne l'affecte ;
Mais d'en dresser nouvelle secte,
Notre siècle est venu trop tard.

O censeurs ! des mots et des rimes !
Souvent vos ponces et vos limes
Otent le beau pour le poly.

En soldat j'en parle et j'en use ;
Le bon ressort, non le poly,
Fait le bon rouet d'arquebuse.

Ce sonnet me parut tellement beau que je le relus quatre ou cinq fois de suite ; c'était plus qu'il n'en fallait pour le savoir par cœur, tant la pensée en est claire et l'expression accentuée.

D'admirer l'œuvre à désirer connaître l'auteur, la pente est logique et la transition instantanée; je recourus donc aussitôt aux biographies manuscrites. J'y appris que Jean de Schelandre, seigneur de Saumazènes, était né vers 1585 dans le Verdunois, de parents calvinistes : sa famille, alliée à plusieurs maisons illustres, entreautres à celle de la Marck, avait fourni à la noblesse militaire plus d'un vaillant capitaine. Son père est particulièrement cité pour avoir soutenu en 1588 le siége de Jamets (1).

Le père, homme de guerre et à ce qu'il paraît fort peu adonné aux lettres, fit néanmoins élever son fils libéralement. Aprés avoir fait à l'université de Paris des études brillantes, selon la biographie, — le jeune Schelandre fut envoyé en Hollande pour y faire ses premières armes. Entré simple soldat dans l'armée de Turenne, il passa successivement aux grades de lieutenant et de capitaine. Depuis lors, toujours au témoignage du biographe, il ne se passa guère de campagnes sans qu'il rendît au roi, tantôt comme capitaine, tantôt comme volontaire, le service d'un gentilhomme de sa condition. Voilà suffisamment de quoi rallier Schelandre à cette race de soldats-poëtes qui se retrouve

(1) Le siége de Jamets est un fait important dans les guerres de religion au XVIe siècle. Voyez, à ce sujet, d'Aubigné, *Histoire universelle*. Il y est dit (p. 59 de la IIIe partie) : « Schelandre, gouverneur de Jamet, favorisé de quelques forces du roi, osa attaquer Verdun, etc. » C'est après le siége de Coutras, en 1587.

à toutes les époques de notre histoire, qui s'appellent au XVIIe siècle d'Aubigné, ou Scudéry, ou Racan, au XVIIIe Boufflers et Bertin, et que représentent dans le nôtre M. Alfred de Vigny, M. Viennet et quelques autres. La poésie, au surplus, ne faisait pas seule l'occupation de ses heures de repos; l'histoire et les mathématiques les remplissaient également, et ce détail cité par Colletet vient en confirmation de ce qu'il avance plus haut de la solidité des études de son contemporain.

En étudiant Schelandre comme poëte, nous rentrons de plain-pied dans le débat si souvent invoqué, si mal connu selon nous, des Ronsardistes et des Malherbistes. Quoique né sur le seuil du XVIIe siècle, Schelandre n'aimait pas Malherbe, et Colletet nous apprend que c'est lui qu'il entend par *celui qui fait bande à part :* « Ses vers n'ont pas véritablement » toute la (1) délicatesse de son siècle; mais » ils ont en récompense toute la force du siè- » cle précédent. Comme il n'aimoit que les » choses mâles et vigoureuses, ses pensées » l'étoient aussi. Et en cela, disait-il, il imi- » tait Ronsard et du Bartas, qui après les plus » excellents poëtes grecs et latins étoient ses » autheurs favoriz. » La poésie de Malherbe lui semblait « trop molle et efféminée, et son » goût trop bizarre et trop dépravé dans le » jugement qu'il faisoit des poëtes anciens et

(1) La biographie de Colletet étant l'unique source où j'ai pu puiser des renseignements touchant la vie de Schelandre, je préviens, une fois pour toutes, que les citations guillemetées appartiennent au manuscrit du Louvre.

» modernes. » Ailleurs, au sujet du pseudonyme anagrammatisé dont Schelandre signa ses premières œuvres, Colletet ajoute : « C'est qu'il appréhendoit le jugement sinistre des petits poëtes de son siècle qui n'estimoient rien, s'il n'étoit tout à fait dans la pointe ou dans la délicatesse. » On le voit, nous sommes ici au fort de la dispute. Les griefs des fanatiques de Ronsard y sont d'ailleurs parfaitement précisés. Ceux qui prétendent aujourd'hui que l'influence de Malherbe eut ce résultat fâcheux d'éteindre le génie poétique en France, me paraissent ne rien comprendre ni à la mission de ce poëte, ni en général à la question littéraire soulevée par lui. Certes Ronsard, d'Aubigné, du Bartas, Théophile, Saint-Amand, étaient de plus grands poëtes que Malherbe, Racan, Segrais et Voiture : d'où vient cependant qu'ils ont perdu toute popularité? C'est qu'ils ont eu le malheur de naître à la veille d'une révolution dans le langage. Ce seul fait suffit à caractériser la fonction de Malherbe et à justifier le célèbre hémistiche de Boileau. Renouvelée, enrichie, assouplie tant par les disputes religieuses de la réforme, que par l'exercice que lui avait fourni la comparaison des littératures antiques et de la poésie italienne, la langue française tendait naturellement à s'assimiler ses conquêtes et à se généraliser. Le rôle de Malherbe fut, si je puis m'exprimer ainsi, de dépédantiser la langue poétique. C'est par là que, tout mauvais poëte qu'il nous paraît aujourd'hui, il a conservé jusqu'à nos jours

sa place et son autorité. Lorsque Malherbe lisait dans Ronsard :

O cuisse-né, archète, hymérien, etc., etc.;

lorsqu'il voyait les *ombres myrtheux*, les *chaînes sommeillères*, etc., il ne pouvait se contenir ; de même les élèves de Ronsard s'insurgeaient contre les longues périphrases de Malherbe, par exemple, le *cœur affligé par le canal des yeux vidant son amertume*, dans l'ode à Duperrier. Ce qu'ils regrettaient, c'était ces formes, ces tournures importées, pour la plupart, du latin et du grec, inversions, ellipses, élisions, contractions qui donnaient, il est vrai, beaucoup de force à l'expression, mais souvent aux dépens de la clarté. Ainsi, répétons-le, la révolution dont Malherbe fut le promoteur fut plutôt une révolution du langage qu'une révolution poétique, et peut-être le doit-on trouver plus grand prosateur dans ses lettres que poëte dans ses odes.

Les ouvrages de Schelandre mentionnés par Colletet sont : 1° *Tyr et Sidon, ou les amours de Belcar et de Méliane*, tragi-comédie: c'est la même qu'il publia de nouveau en 1628, sans nom d'auteur, et dont je reparlerai plus loin : — 2° *Mélanges poétiques*, par Daniel d'Anchères (1), gentilhomme verdunois. — Ces deux ouvrages publiés ensemble à Paris en 1608; — 3° *La Stuartide*, poëme; Paris, 1611; 4° Enfin, les *sept excel-*

(1) Anagramme du nom de Jean de Schelandre. Il prit aussi quelquefois celui de Lescandre.

lents tableaux de la Pénitence de saint Pierre, publiés à Sedan en 1636, l'année qui suivit celle de sa mort.

Comme je n'ai pu découvrir les *Mélanges*, je ne puis mieux faire que d'en donner l'analyse d'après Colletet. Ils étaient divisés en trois livres contenant ; le premier de petits poëmes sur des sujets héroïques, tels que le *Procès de l'Espagne contre la Hollande, plaidé en l'an* 1600, *après la bataille de Nieuport;* une ode pindarique intitulée : *Voyage fait par l'armée des États au pays de Liége en* 1602 ; une autre *sur la prise de Grave*, etc., etc. ; cette dernière dédiée à Maurice de Nassau, duc de Grave. Le second livre était rempli par des vers amoureux, odes, stances, chansons, sonnets. Colletet en cite un composé pour une belle fille que Schelandre avait aimée à Marseille, et qu'on lira avec plaisir dans le manuscrit. Cette belle Provençale était appelée Anne de Montaut, nom que Schelandre avait anagrammatisé ainsi : *doutant une âme.* Mais le poëte amoureux ne s'était pas contenté de ce tour de force ; voulant en l'honneur de sa maîtresse montrer le dernier effort de la gymnastique poétique, il avait composé sur le sens présenté par cet anagramme un sonnet *acrostiche, mésostiche, lozange et croix Saint-André,* « ce qui, observe le biographe, est une gêne horrible, et que je nommerois volontiers un exercice monacal et indigne de la liberté d'un gentilhomme françois. » L'auteur, à ce qu'il paraît, n'était pas de cet avis, car il

ajouta à la suite de son sonnet ce quatrain apologétique :

Il est rude et contraint, pourtant j'en fais grand cas;
Venez, doctes ouvriers, l'ignorant n'y voit goutte :
C'est un saut de défi, tous ne le feront pas.
Je ne sais ce qu'il vaut, mais je sais ce qu'il coûte.

Le troisième livre des *Mélanges*, intitulé *Gayetés*, contenait (j'en puis parler à l'imparfait, l'estimant perdu) des pièces burlesques et satiriques. Il y en avait une sur *une barbe de haute futaie*, probablement celle de Neufgermain, le poëte hétéroclite de Monsieur, et une autre sur *une dame laide qui avait une belle robe*, que je regrette de ne pouvoir citer, tant l'antithèse me paraît galante. Schelandre avait, à ce qu'il paraît, un grand nombre de ces pièces badines si fort à la mode de son temps, et il se proposait même d'en donner un recueil séparé sous ce titre : *Plaisanterie à part*.

Ce côté burlesque, et même quelque peu bachique, qui l'apparente à Saint-Amand, à Berthelot, à Motin et à tous les goinfres de l'époque, est assez remarquable chez un calviniste. Il est constant toutefois que Schelandre fit partie de la confrérie des chevaliers de la *Table carrée* (1), que G. Colletet avait éta-

(1) Si ces vrais chevaliers qui couroient par le monde
Ont été renommés pour une table ronde,
Nous qui suivons l'amour et vénérons ses loix,
Faisons tous aujourd'hui de si brillants exploits,
Qu'on appelle en tous lieux notre troupe honorée
Les braves chevaliers de la *Table carrée*, etc., etc.

Voyez Poésies diverses de G. Colletet : *Discours du poëte yvrogne à ses amis.*

blie au cabaret fameux de la *Croix-de-Fer*, situé vis-à-vis Saint-Leu ; et c'est par allusion à sa personne que le joyeux académicien s'exprime ainsi dans son sonnet intitulé : *la Croix de Fer :*

De quinze ou seize au moins que nous sommes ici,
Papistes, huguenots, de différent mérite,
L'un fait le libertin, l'autre fait l'hypocrite,
L'un plaide pour Sedan et l'autre pour Nancy.

Il ne paraît pas que Schelandre en ait été moins ferme et moins attaché à la foi de ses pères. Colletet raconte à ce sujet que l'épouse de Schelandre, femme d'une haute naissance, ayant fait abjuration publique entre les mains du P. Athanase, le poëte, dans le premier mouvement de colère que lui causa ce changement, prit violemment à part ses amis les plus intimes, et Colletet lui-même, qu'il accusait d'avoir sollicité et favorisé la conversion de sa femme : « Je sus si bien néanmoins appaiser son esprit irrité par mille raisons de conscience et par ces paroles de saint Paul : *Vellem omnes essent sicut ego*, que tant s'en faut qu'il m'en voulût du mal depuis, qu'il m'en estima davantage, et il me dit en pleurant que c'étoit la seule considération du trouble de sa famille qui l'avoit fait parler et se plaindre. »

La Stuartide, composée en l'honneur de la maison de Stuart, avait été dédiée par l'auteur à Jacques Ier, roi d'Angleterre. L'édition imprimée n'en contenait que les deux premiers chants, écrits en vers décasyllabiques, à l'imitation de *la Franciade* de Ron-

sard, et précédée d'un long argument en prose, « avec la véritable généalogie de la très-noble et très-illustre maison de Stuart, d'après les plus fidèles historiens d'Angleterre, d'Écosse, d'Espagne et de France. » Colletet nous apprend que l'auteur en avait composé deux autres, mais que converti par ses conseils à la manière de Malherbe, il les avait écrits en vers alexandrins réguliers. Ce poëme, dont je ne veux rien citer, se soutient d'un bout à l'autre sur ce ton héroïquement guindé qui fatigue également l'oreille et l'esprit, et ne se peut débiter décemment qu'en ouvrant la bouche en forme de pavillon de trompette. Le début accumule en faveur du roi Jacques toutes les formules de gratulation à la mode à cette époque : *amour du ciel, Apollon de la terre, miroir des grands, Salomon de son âge*, etc., etc. Il s'y trouve néanmoins de gracieuses inventions et des images bien réussies, telles que celle-ci, où l'auteur représente la marche du char de Neptune sur les vagues :

Le coche roule et n'avance qu'un peu;
L'eau frit et rit en froyant le moyeu. —
Tout dort autour. — Le grand dôme céleste
Borde la mer, que nul vent ne moleste,
D'un cercle égal, — comme un gobeau d'argent
Borde le vin sur les soucis nageant.

La Pénitence de saint Pierre est le seul de ses ouvrages où Schelandre ait manifesté ses instincts de calviniste. L'auteur, embarrassé par le soin de sa fortune, engagée par son père lors du siége de Jamets, s'était peu

à peu retiré du monde, et peut-être pensait-il expier par les traits de satire qu'il répandit dans ce poëme contre les prélats et le clergé catholique, les allures un peu vives de sa jeunesse poétique. Le dernier ouvrage de Schelandre lui donne d'ailleurs une ressemblance singulière avec d'Aubigné, en ce qu'il fut publié, comme l'avaient été *les Tragiques*, sans l'aveu de l'auteur et par un domestique de sa maison.

De ces différents ouvrages, le seul que j'aie rencontré est la tragi-comédie de *Tyr et Sidon*, dont il existe à Paris deux exemplaires, l'un à la Bibliothèque impériale, l'autre à celle de l'Arsenal. Tous deux sont de la deuxième édition, plus complète que la précédente et précédée d'une préface en forme de dissertation par François Ogier, le contradicteur de Garasse.

Cette édition (Paris, 1628, Robert Estienne) a pour frontispice un portique d'ordre composite, dans les entre-colonnements duquel se voient les deux divinités tutélaires des deux villes : Vénus et Junon ; Junon, à demi vêtue, la tête couronnée, tenant d'une main le sceptre et de l'autre entourant le col du paon traditionnel ; Vénus, nue et tenant la pomme, et ayant à côté d'elle le cygne. Sur la frise sont inscrites ces deux devises, dont le lecteur fera facilement l'attribution aux deux déesses, d'une part : *Conjugio jungam stabili*, et de l'autre : *Me et vincula rupi*. Le fronton est terminé par deux rosaces sur lesquelles sont assis deux

amours, l'un chastement vêtu d'une tunique et secouant son brandon, d'où s'échappe une multitude de flammèches; l'autre entièrement nu, les yeux bandés et s'appuyant négligemment sur sa torche ; la pluie de flammèches qui sert de fond derrière le premier amour est ici remplacée par un semis de larmes. Entre les deux amours est un cœur enflammé dont la fumée se perd dans le filet d'encadrement. Ce frontispice symbolique se trouve ainsi partagé en deux sections consacrées exclusivement, celle de gauche à l'amour conjugal, celle de droite à l'amour libertin. Dans le cintre du portique est placé le titre, ainsi conçu : TYR ET SIDON, *tragi-comédie divisée en deux journées.* Paris, etc.

La préface d'Ogier (elle n'a pas moins de trente-deux pages), écrite en très-bon style, est un véritable manifeste; manifeste curieux, en ce que l'auteur y soulève avec infiniment d'esprit et d'habileté toutes les objections que nous avons vu produire il y a quelques années contre la poétique d'Aristote, particulièrement contre la règle des vingt-quatre heures. Il cite d'abord les ouvrages des anciens où cette règle se trouve violée, par exemple l'*Antigone* de Sophocle et l'*Heautontimorumenos* de Térence, et signale les invraisemblances choquantes et les anachronismes auxquels cette loi oblige les auteurs. Il raille ces éternels messagers arrivant toujours à propos pour raconter les choses qu'on ne peut faire voir, et dont le nombre est, dit-il, plus convenable à une

hôtellerie qu'à une bonne tragédie. Il allègue en faveur du genre nouveau des tragi-comédies des raisons tirées de la différence du génie des nations et des siècles ; il en retrace la théorie et l'histoire en les appuyant de cette argumentation, qu'on pourrait croire écrite vers 1832 :

« Car de dire qu'il est malséant de faire » paraître en une même pièce les mêmes per» sonnes, traitant tantôt d'affaires sérieuses, » importantes et tragiques, et incontinent » après de choses communes, vaines et comi» ques, c'est ignorer la véritable condition de » la vie des hommes, de qui les jours et les » heures sont bien souvent entrecoupés de ris » et de larmes, de contentement et d'affliction, » selon qu'ils sont agités de la bonne ou de » la mauvaise fortune. » Il termine enfin par une apologie de son auteur, lequel, « faisant à la fois profession des armes et des lettres, sait les employer chacune en leur saison et ne seroit pas homme à entretenir le théâtre de combats en peinture, tandis que les autres se battent à bon escient, si des considérations particulières ne lui donnoient malgré lui le loisir de solliciter des procès et de faire des livres. »

En suite de cette préface se trouve un avertissement du libraire contenant une *clef* destinée à accommoder la pièce à la représentation, précaution toute moderne ; puis, après un long et détaillé argument du drame, l'action commence.

Abdolonyme, roi de Sidon, et Pharna-

base, roi de Tyr, sont en guerre. Les deux armées, commandées par les fils des deux rois, se rencontrent à avantage égal ; mais les deux princes sont respectivement faits prisonniers. Cette double action est représentée sur le théâtre en petites scènes coupées à la façon du *Gœtz de Berlichingen* de Goethe. En conséquence, Belcar, prince de Sidon, est conduit à Tyr, et Léonte, fils de Pharnabase, est mené à Sidon, où Abdolonyme, à qui son grand âge rend la captivité de son fils doublement cruelle en ce qu'elle laisse son armée sans chef, se résout à le recevoir avec les plus grands honneurs, espérant obtenir par là de Pharnabaze un meilleur traitement pour Belcar.

Léonte, prisonnier sur parole, se promène librement par la ville de Sidon en compagnie de Timadon, son aide de camp; il admire les édifices, les arsenaux, les magasins; et à force de tout admirer, finit par tomber éperdument amoureux de la femme d'un bourgeois sidonien, qu'il rencontre se rendant au bal avec sa belle-sœur. L'auteur a fait de ce bourgeois, nommé Zorote, un type excellent, chez qui l'odieux est habilement balancé par le ridicule. Zorote, marié vieux à une jeune et belle femme, est pourvu de tous les vices que comportent son âge et sa position : il est avare, il est ivrogne, il est paillard, enfin il est jaloux. Il fait son entrée par une scène violente contre sa femme, qu'il veut empêcher d'aller au bal offert par la ville au royal captif. Philoline, restée seule, laisse bien voir que

sa patience est à bout et qu'elle entend se venger de la brutalité de son mari :

S'adresse donc à moi quelqu'homme qui me plaise,
Quelque beau cavalier plein d'amoureuse braise,
Et qu'il maudisse amour, s'il n'en revient content!
Zorote, ouvre ton front, ta ramure t'attend;
Je te la planteray si profonde en la teste,
Qu'elle ne tombera qu'à la mort de la beste!

Therside, sœur de Zorote, l'engage à user de plus de ménagements envers sa femme et le décide enfin de lui permettre d'aller au bal en sa compagnie. C'est en s'y rendant qu'elles font rencontre de Léonte, qui, frappé de la beauté de Philoline, lui fait l'offre courtoise d'ouvrir avec elle le bal donné en son honneur. On devine ce qui s'ensuit : Philoline a trouvé son vengeur. De son côté, l'aide de camp Timadon pousse sa pointe contre Therside, et ses paroles cyniques parodient d'une façon fort comique les propos amoureux de son maître. « Elle est vieille, dit-il ;

Mais je me contiendray pour venir à mon but...
Puis elle est jovialle, aymant le mot pour rire,
Et moy je me fay fort de le savoir bien dire;
Cela s'accorde bien. Naguère en devisant,
Comme je l'amusay sur un conte plaisant,
La follastre qu'elle est, riant de bon courage,
A pensé me cracher une dent au visage!

Grâce au manége de l'aide de camp, Therside ne tarde pas à passer dans le parti des deux amants. Un peu d'argent leur a bientôt fait raison de l'eunuque Bagoas. Quant au vieil époux, voici le moyen ingénieux que Timadon imagine pour l'éloigner de la maison :

le prince a dans sa suite un jeune page de jolie figure; ce page, adroitement costumé en femme, séduira Zorote et l'entraînera hors de la ville sous couleur de partie fine.

La scène où le page séduit Zorote est une de celles que l'éditeur conseille de retrancher sur les *théâtres de société.* On concevrait difficilement aujourd'hui que des comédiens de profession aient pu la débiter publiquement. L'auteur n'y a évité aucune des équivoques que la situation pouvait fournir. La crudité des plaisanteries, non point grossières, tout au contraire, fort spirituelles, dont la scène est semée, ferait peut-être hésiter les acteurs même du Palais-Royal, si bien habitués pourtant à estomper les plus lourdes gravelures.

L'ivresse de Zorote, qui a mis à profit l'absence de sa femme pour se livrer à ses jolis penchants, favorise le succès du stratagème. Le page, pour attirer son attention, lui chante une chanson fort belle, qui, débutant sur le ton héroïque, descend de couplet en couplet, par une gradation adroite d'équivoques, jusqu'à la plus verte obscénité. Le vieillard, émoustillé par ces provocations, se détermine à conduire la fille supposée à sa maison du faubourg. Toutefois son erreur n'est pas longue : ses regards soupçonneux de jaloux et d'avare ont bientôt traversé le bandeau de mousseline appliqué sur ses yeux. Le monologue par lequel il rentre en scène après son illusion dissipée, et dans lequel il expose ses

projets de vengeance, est trop beau pour que je n'en transcrive pas quelques vers :

Qu'on me plante à mon sçeu des cornes sur le front,
Et que sans m'esmouvoir je souffre un tel affront;
Qu'une troupe de gens, à ma suitte accourue,
Marquent avec deux doigts ma teste par la rue;
Que mes propres voisins, de brocards ambigus,
Facent rougir ma joue en parlant de cocus;
Qu'à tous festins de ville un chacun me diffame;
Que pour un estranger je nourrisse une femme;
Qu'incertain des enfants engendrés dans mon lict,
Je les aye en horreur, quoique nets du délict.
O que je suis trop fier et que j'ay tout mon âge
Passé (chacun le sçait) avec trop de courage!
. . . .
Les uns veillent eux-mesme aux femmes qu'ils possèdent
(Animaux plus fascheux que chèvres à garder),
Et ceux qui n'en ont point m'aymeraient mieux ayder
A labourer mon champ, m'y prestans leur semence,
Qu'à sarcler un chardon qui de naistre y commence.
J'ay donc tout mon refuge à mes deniers contans.....
Qu'ainsy ne soit; deja j'ay dressé l'embuscade,
De six coupe-jarrets, allongeurs d'estocade.....
Léonte, c'en est fait, tout prince que vous estes,
Vous servirez d'exemple aux ribleurs deshonnestes.
Nous trouverons après quelqu'autre nouveau coup
Pour despêcher sans bruit la louve après le loup!

Deux soldats, LA DESBAUCHE, LA RUYNE, que l'auteur met en scène avec la réalité qu'on pouvait attendre d'un homme de guerre, tombent le poignard à la main sur Léonte au moment où il descend par la fenêtre du logis de sa maîtresse. Le discours du soldat obligé de se faire brigand, faute de paye; l'embuscade, la mort de Léonte, l'arrestation des coupables par le prévôt, enfin les lamentations d'Abdolonyme, qui ne prévoit que trop à quelles représailles cet évé-

nement l'expose de la part du fougueux Pharnabaze, terminent la première journée.

Seconde journée. — Belcar, amené blessé à Tyr, a été confié par le roi aux soins de ses deux filles, Cassandre et Méliane. Chez l'une et chez l'autre, la pitié pour le captif, l'admiration pour le héros, ont triomphé du ressentiment naturel contre l'ennemi de la patrie. L'auteur, dans la composition du caractère des deux princesses, a fait une seconde fois preuve de son intelligence des oppositions : autant le courage de Belcar, sage et brave, est différent de l'intrépidité impétueuse de Léonte ; autant l'amour de Méliane, douce et tendre, diffère de la passion concentrée, sombre et violente de Cassandre.

La rivalité des deux sœurs et la préférence de Belcar pour Méliane font tout l'intérêt et toute l'intrigue de cette seconde partie.

Tandis que Belcar s'abandonne à la double volupté de la convalescence et de l'amour naissant, Timadon, messager de malheur, s'en vient apporter au roi la nouvelle de la mort de Léonte. Pharnabaze n'hésite pas : Belcar payera pour Léonte. Le récit d'un ambassadeur envoyé par Abdolonyme pour expliquer au roi de Tyr les détails du meurtre et lui livrer Zorote est traité de fable par le fougueux prince. L'ambassadeur est éconduit ; Belcar mourra. Jeté au fond d'un cachot comme un criminel chargé de fers, il se livre, en attendant l'heure du supplice, aux plus mé-

lancoliques regrets sur son bonheur d'un jour :

Hélas! il me souvient qu'avant notre amitié
Je ressentis d'abord l'effet de ta pitié!
Quand ni l'objet public de la guerre obstinée,
Ni mon regard affreux, ma pâleur décharnée,
Ni l'odeur des onguents, l'air renclos et ralant,
Ni la crainte d'un bruit par les bouches volant,
De moi, pauvre blessé, ne t'empêchaient l'approche;
Soit lorsque le soleil allait monter en coche,
Soit alors que plus haut il pastissait le jour,
Soit alors que dans l'onde il achevait son tour,
Tu m'osais visiter, et d'un courtois langage
T'enquérir de mon mal en me donnant courage;
Tantot tes doigts polis, faits d'ivoire vivant,
Tastent l'accès fiévreux en mon poulx se mouvant,
Tantot sous le corail de ta bouche mignonne
Tu fais l'essai toi même au cristal qu'on me donne,
.....Et tantot de tes mains si douilletes, si blanches,
Obligeant l'appétit, les morceaux tu me tranches!

Méliane cependant, qui a bien moins à cœur la vengeance paternelle que la vie de son prince, gagne, plus encore par sa grâce que par ses présents, le commandant de la forteresse. A la nuit venue, Belcar déguisé s'esquivera de son cachot, et un même navire portera les deux amants vers les rives fortunées. Almodice, gouvernante des deux princesses, femme d'ailleurs experte aux désordres du cœur, témoin ces vers :

Notre peu de pouvoir notre devoir limite :
Car la femme la flamme en naturel imite;
Dès que d'un poulce ou deux nous en avons tasté
Nous en voulons un pied (j'entends de liberté).

Almodice donc a conduit la trame; mais dans le moment où elle-même se réjouit du

succès de son entreprise, un nouveau contretemps la vient changer d'alliée en traîtresse.

Almodice a en effet élevé les deux princesses, et comme gouvernante sa tendresse est égale pour l'une et pour l'autre ; mais elle a nourri Cassandre, et un faible de mère et de nourrice lui est resté au fond du cœur pour cette fille de son lait. A peine donc la douce Méliane a-t-elle gagné par ses roucoulements la vieille gouvernante à son parti, que Cassandre s'en vient faire éclater la tempête de son désespoir et de ses larmes : ses yeux, éveillés par l'amour et la jalousie, ne lui ont pas laissé ignorer l'intelligence de Belcar avec sa sœur, et elle serait près de se réjouir du supplice qui l'enlève à sa rivale, si son amant perdu n'était pas pour elle un pire malheur que sa vengeance trompée. En voyant sa fille chérie se vouer à tous les genres de mort, Almodice sent remuer ses entrailles de nourrice. Dans sa pensée, Méliane est bientôt sacrifiée. Elle se résout à substituer l'aînée à la cadette, et quand Belcar, déjà hors de vue du port, s'en vient ivre d'amour chercher sa maîtresse, c'est Cassandre qui tombe à ses genoux. Devant cette belle éplorée, suppliante et doublement parée de ses charmes et de ses pleurs, qui lui offre naïvement sa virginité. Belcar en vrai héros demeure ferme comme un roc ; et pour assurer davantage sa fidélité, il saute par-dessus le bord dans la barque de sauvetage, et fuit à force de rames vers la plage tyrienne. Cassandre, se voyant méprisée, se perce le sein du poignard que le prince en

s'élançant a laissé tomber sur le pont du navire, et se précipite dans la mer.

Cependant Méliane, assise comme une autre Ariane sur le rocher, attend pendant toute la nuit le vaisseau qui doit la réunir à son amant. Le soleil levant lui fait voir une voile fuyant à l'horizon : persuadée alors de l'ingratitude de Belcar, elle s'abandonne, elle aussi, à la mer.

Les corps des deux sœurs abordent au même rivage, l'un cadavre, l'autre évanoui : celui de Méliane a été recueilli par des pêcheurs qui, la croyant morte, la déposent sur la grève, après l'avoir dépouillée de ses bijoux, riche butin. Cette petite scène des pêcheurs se passe en pleine mer, *dans un esquif*, et l'on se demande comment les théâtres du XVIIe siècle devaient être machinés pour qu'un auteur annonçât sérieusement dans sa préface l'intention de faire représenter un drame aussi compliqué de décors et de changements à vue.

Méliane reprend ses sens et débite un monologue fort attendrissant sur l'infidélité de Belcar : « Tu t'enfuis donc, dit-elle,

Tu délaisses, ingrat, celle qui, pour te suivre,
Délaissait librement sa natale maison,
Ses grandeurs, ses amis, et son père grison !
O mer ! . . . .
Fais blanchir hautement les béliers de tes flots,
D'un naufrage apparent fais peur aux matelots.
— Je n'ose dire à lui, car il n'est pas croyable !

Le soupçon qu'elle a pu être trahie par Almodice au profit de sa sœur entre peu à

peu dans son esprit, et l'idée de son trompeur heureux avec sa rivale ajoute à sa torture. Quel n'est pas bientôt après son étonnement d'apercevoir le cadavre de Cassandre apporté par les flots !

Pharnabaze, tout échauffé à la poursuite des fugitifs, arrive alors avec toute sa garde. Voyant Cassandre morte auprès de Méliane armée du poignard dont elle s'allait frapper, il ne doute pas, instruit qu'il est par les aveux d'Almodice, que Méliane n'ait par vengeance assassiné sa sœur. Méliane, d'un mot, pourrait prouver son innocence; mais Belcar, ingrat ou infidèle, n'est-il pas pour elle deux fois mort? Elle se résigne du même coup au silence et au supplice. Le discours qu'elle adresse au peuple avant de mourir fait pleurer le bourreau lui-même, et peut-être se verrait-elle obligée de l'encourager, lorsque Belcar arrivant se déclare à grands cris le seul coupable, et ordonne de surseoir à l'exécution. Les deux amants se livrent sur l'échafaud à toutes sortes de tendresses et de tirades alambiquées. Cependant Pharnabaze, désabusé par le récit d'Almodice, envoie en toute hâte un héraut porteur de la grâce de Méliane. — L'éloquence de Belcar fait le reste. Pharnabaze, désormais convaincu qu'Abdolonyme est innocent du meurtre de Léonte, consent à unir Belcar à Méliane, et à joindre sur leurs têtes les deux couronnes de Tyr et de Sidon.

Quant à Zorote, ramené tout exprès pour le dénoûment, il expire sous un calembour.

Le roi ordonne qu'un même bûcher lui serve de lit nuptial avec Almodice ; sur quoi le bourreau :

Vieillard, si toi vivant ta femme était trop belle,
Ne crains point que là bas un tel soin te martelle,
Tu ne deviendras pas cornu par celle-ci.

Telle est cette tragédie, sans doute un peu diffuse, un peu trop compliquée d'incidents, de surprises, de malentendus. Je confesse que dans ma narration je n'ai pu suivre exactement l'ordre établi par l'auteur, lequel se montre avant tout jaloux de la rigoureuse observation des temps, des heures et des minutes, et de faire succéder à peu près également dans toute l'étendue de ses deux journées les scènes de la double action de Tyr et de Sidon. Il est permis de croire que l'effet d'une pareille combinaison sur le public d'aujourd'hui serait, sinon la fatigue, au moins l'étonnement. Cependant il ne faut pas oublier en lisant ce poëme que Schelandre plaidait une cause, et qu'en se montrant si soigneux de faire alterner, pour ainsi dire, les deux décors, il prétendait prouver la possibilité de faire marcher régulièrement une même action en deux lieux différents. Au reste, ce qui produirait peut-être la fatigue à la représentation, en raison de nos habitudes actuelles, ne laisse pas d'être un agrément à la lecture. Les monologues amoureux de Léonte, de Belcar, de Méliane et de Cassandre, les scènes comiques du page et de Zorote font agréablement diversion à l'action politique et

guerrière; de même que les petites scènes coupées de la bataille au premier acte, de la fuite en mer, le monologue du soldat chargé d'assassiner Léonte, le dialogue des pêcheurs dans la seconde journée, etc., coupent heureusement l'intrigue amoureuse. Les quelques fragments que j'ai cités ont déjà pu convaincre le lecteur du rare talent de poëte que j'ai signalé chez Schelandre; qu'on me permette encore de citer quelques vers du morceau capital de l'ouvrage : c'est le monologue d'Abdolonyme déplorant les malheurs de la dignité royale et la préférence d'Hephestion, qui l'a fait roi contre son désir :

Depuis qu'un vieil ami du vainqueur Macédon
Mit en mes simples mains le sceptre de Sidon,
Combien ai-je tâché d'ombrager nos contrées
Sous l'aile de la paix, si longtemps désastrées?
Paix ! la fille du ciel, la mère des vertus,
Le juste cavesson des mutins abattus,
Nourrice des bons arts, sainct nœud de concordance,
Trésor de tout bonheur et corne d'abondance;
Paix qui, peuplant la terre en dépit de la mort,
Rend herbeux et désert le charontide port;
O Paix, mon cher désir, qu'ai-je fait pour t'atteindre,
Et pour ce grand brasier dans mon terroir éteindre ?
Qu'ai-je fait pour changer nos douleurs en soulas,
Nos corselets en socs, en faux nos coutelas?

. . . .

. . . .

Mais le plus vain désir dont s'abusent tant d'hommes,
C'est dans l'ambition des grandeurs où nous sommes,
Rois gesnés de soucis, qui parmi nos honneurs
Sommes toujours en butte aux chagrins, aux frayeurs.
Oh ! cent fois plus heureux ceux qui passent leurs âages
A guider un troupeau sur l'esmail des herbages!
Si leur sceptre n'est d'or, mais de fresne esbranché,
Si leur corps n'est de pourpre, ains de toile caché,
Si pour mets plus exquis ils ont leur pannetière,

Leur hutte pour palais, la paille pour litière,
Pour leur suisse un mastin ; si leur nom n'est cogneu
Qu'en un chestif hameau dont leur tige est venu.
Aussy sont-ils exempts de la mordante envie;
Leur âme en bas estat est d'honneur assouvie;
Ils dorment en repos sans crainte et sans soupçons;
On n'espionne pas leurs humeurs et façons;
Ils n'ont à contenter tant d'avides sangsues
Qui briguent dans les cours des pensions indues:
Ils sont pleiges d'eux seuls, et ne sont obligés
De répondre en autruy du droict des mal jugés;
Ils n'ont soin de méfaicts dont ils ne sont pas cause;
Le fardeau d'un état sur leur dos ne fait pause;
Ils ne sont appelés par blasme différent,
Si paisibles, couards; si justiciers, tyrans.

Schelandre, né sur la limite du XVIIe siècle, appartient néanmoins, comme poëte, au XVIe; par là, il se rapproche encore de d'Aubigné, et cette rencontre avec le seul poëte vraiment de génie que jusqu'ici la réforme ait donné à la France lui est glorieuse. Elle trouve d'ailleurs son explication dans la similitude de condition. Soldats l'un et l'autre, vivant loin de la cour et souvent loin de Paris, ils ne furent poëtes qu'à leurs heures et ne se mêlèrent qu'à distance au mouvement littéraire de leur époque. Bien que mort à peu près vers le même temps que d'Aubigné, avec une différence d'âge de plus de trente années, Schelandre lui survécut du moins à Paris, puisque c'est peu de temps après la mort de Henri IV que le grand poëte calviniste quitta la France pour s'aller fixer à Genève. Nous avons vu que, sur la fin de sa carrière, il se rendit aux réformes de Malherbe, lorsqu'il en eut probablement compris le véritable sens,

et le poëme de *la Pénitence de saint Pierre* serait le monument de cette conversion. Toutefois, par ce qui nous reste de ses poésies détachées, par le poëme dramatique que je viens d'analyser, et qui est le plus considérable de ses ouvrages, il demeure bien réellement l'élève de Ronsard et de du Bartas, le contemporain de d'Aubigné, de Théophile et de Mathurin Régnier. Il est impossible de méconnaître en lui le poëte du XVIe siècle à la plénitude de son vers, dru et corsé parfois jusqu'à la rudesse et à l'obscurité, comme aussi à la recherche que j'ai déjà signalée du pittoresque dans l'image et du frappant dans la pensée. J'ajoute aux exemples que j'en ai déjà donnés le passage suivant, où la nourrice Almodice, dévoilant au roi son stratagème, décrit le départ du vaisseau qui emporte Belcar abusé avec Cassandre :

Il semble qu'au départ chaque élément nous rie.
Nous avions levé l'ancre, et nos voiles tendus
Sont d'un vent à souhait ronds et fermes rendus ;
La terre au branlement dont l'onde nous balance
Semble nous dire adieu, faisant la révérence ;
L'eau se fend sous la proue, et d'azur et de blanc
Fait des rideaux plissés à l'un et l'autre flanc.

Enfin, pour terminer comme j'ai débuté, je citerai le *Sonnet aux poëtes de ce temps*, imprimé à la dernière page du volume, et qui ne me paraît pas moins beau que celui que j'ai transcrit en commençant :

Beaux esprits de ce temps, qui ravissez les cœurs
Par des pointes en l'air, des subtiles pensées,
Vos paroles de prose en bon ordre agencées
Me font rendre à vos pieds ; vous êtes mes vainqueurs

Car moy je ne suis plus courtisan des neuf sœurs.
Des faveurs que j'en ay les modes sont passées :
Peut-estre toutefois qu'aux asmes bien sensées
Ma rudesse vaut bien vos modernes douceurs.

J'ay quelques mots grossiers, quelques rymes peu riches ;
Mais jamais grand terroir ne se trouva sans friches,
Je voy clocher Virgile, Homère sommeiller.

Chacun fait ce qu'il peut, en vers comme à la danse,
Mais le bal estant long, il faut tant travailler,
Que les meilleurs danceurs y sortent de cadence,

Jean de Schelandre mourut en 1635, âgé par conséquent d'environ cinquante ans, dans son château de Saumazènes, des suites des blessures qu'il avait reçues en Allemagne pendant la retraite du cardinal de la Vallette. Le peu de faits que G. Colletet ajoute à sa biographie m'ont paru présenter peu d'intérêt; on les trouvera d'ailleurs dans le manuscrit.

Paris. — Imprimé par E. Thunot et Ce, 26, rue Racine.


a39003 0022407856